

ASSOCIATION FRANCAISE DES SOCIETES FINANCIERES24, avenue de la Grande Armée
75017 PARIS**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2013

**ASSOCIATION FRANCAISE DES
SOCIETES FINANCIERES**24, avenue de la Grande Armée
75017 PARIS**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'ASSOCIATION FRANCAISE DES SOCIETES FINANCIERES, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

- 2 -

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport

- 3 -


III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 26 mai 2014

Rsa
Commissaire aux Comptes



Arnaud Devoucoux
Associé

ASSOCIATION FRANCAISE DES SOCIETES FINANCIERES

BILANS COMPARES DES EXERCICES 2013 ET 2012

(En Euros)

ACTIF	Exercice 2013 net	Exercice 2012 net	PASSIF	Exercice 2013	Exercice 2012
ACTIF IMMOBILISE			Réserves	9 235 021,28	9 095 250,40
Immobilisations incorporelles	7 332,73	14 561,65	Résultat de l'exercice	-336 595,85	139 770,88
Immobilisations corporelles	110 027,10	146 875,95	Provisions à caractère social	547 884,96	624 739,78
Immobilisations financières	8 924 377,60	8 715 815,24	Provisions pour risques et charges	57 264,46	57 264,46
TOTAL I	9 041 737,43	8 877 252,84	Dépôts reçus	15 000,00	15 000,00
ACTIF CIRCULANT			Dettes fournisseurs et cptes rattachés	262 058,37	243 124,33
Créances adhérents et comptes rattachés	209 059,00	154 090,88	Dettes fiscales et sociales	676 345,88	625 030,98
Autres créances	70 993,42	123 976,64			
Placements de trésorerie courante	999 991,04	1 442 057,39			
Disponibilités	97 214,06	168 492,90			
TOTAL II	1 377 257,52	1 888 617,81			
Charges constatées d'avance	37 984,15	34 310,18			
TOTAL III	37 984,15	34 310,18			
TOTAL DE L'ACTIF	10 456 979,10	10 800 180,83	TOTAL DU PASSIF	10 456 979,10	10 800 180,83

ASSOCIATION FRANCAISE DES SOCIETES FINANCIERES

Compte de résultat comparé des exercices 2012 et 2013

(en euros)

I - PRODUITS	2013	2012	% de variation 13/12
Cotisations et droits d'entrée ASF	4 736 649,00	4 845 904,00	-2,3
Cotisations des sections	565 204,00	632 614,00	-10,7
Sous-total	<u>5 301 853,00</u>	<u>5 478 518,00</u>	-3,2
Transfert de charges (ASFFOR)	124 246,92	116 922,89	+6,3
Produits financiers	318 222,07	321 057,87	-0,9
Reprise de provisions et divers	80 027,98	13 795,00	n.s
Total produits	<u>5 824 349,97</u>	<u>5 930 293,76</u>	-1,8
II - CHARGES	2013	2012	% de variation 13/12
Charges de personnel	3 106 651,69	3 018 528,86	+2,9
Impôts et taxes	279 278,30	257 062,31	+8,6
Loyer et charges locatives	738 204,98	727 373,77	+1,5
Entretien, réparations, agencement, fournitures,	163 635,54	172 313,94	-5,0
Circulaires, impression, frais postaux	180 465,84	175 211,67	+3,0
Etudes, honoraires, documentation, congrès et assemblée	871 007,27	576 143,05	+51,2
Cotisations professionnelles	477 741,73	473 573,50	+0,9
Autres charges externes	257 842,79	268 044,56	-3,8
Dotations aux provisions et aux amortissements	68 417,68	108 771,22	-37,1
Impôts sur les bénéfices	17 700,00	13 500,00	+31,1
Total charges	<u>6 160 945,82</u>	<u>5 790 522,88</u>	+6,4
III - RESULTAT	<i>Insuffisance</i> -336 595,85	<i>Excédent</i> 139 770,88	

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les frais accessoires d'acquisition des immobilisations sont directement comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les modes les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel) :

<u>Immobilisations corporelles</u>	<u>Amortissements pour dépréciation</u>	<u>Amortissements fiscalement pratiqués</u>
Agencements, aménagements	durée du bail 9% L	10% L
Matériel de bureau et informatique	20% L	20% L
Matériel de transport	25% L	25% L
Mobilier	20% L	10% L

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

ASF

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

TITRES DE PARTICIPATION ET AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice 2009.

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice 2009.

Pour mémoire :

Une comptabilité analytique est tenue pour chacune des sections et un compte rendu financier est établi.

Un compte de résultat des sections a été établi en annexe du compte de résultat de l'ASF.

ASF

31/12/2013

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plusd'1 an, -5ans
Créances clients et comptes rattachés	209 059,00	209 059,00	
Refacturation de frais de siège social à l'ASFFOR	67 142,12	67 142,12	
Débiteurs divers	3 851,30	3 851,30	
Charges constatées d'avance	37 984,15	37 984,15	
TOTAL GENERAL	318 036,57	318 036,57	0,00

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plusd'1 an, -5ans
Fournisseurs et comptes rattachés	262 058,37	262 058,37	
Personnel et comptes rattachés	251 329,91	251 329,91	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	352 992,17	352 992,17	
Etat : taxe sur les salaires	20 568,00	20 568,00	
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	33 755,80	33 755,80	
Impôts sur les bénéfices	17 700,00	17 700,00	
TOTAL GENERAL	938 404,25	938 404,25	0,00

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

31/12/2013

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote part du capital détenu (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consenties par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats du dernier exercice bénéfice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
S.A. SICOVAM HOLDING 18, rue La Fayette 75009 PARIS RCS Paris B 411 200 363 (97B03775° Exercice clos le 31 juillet 2013	10 264 764	519 843 848	0,933	46 497	46 497	0	0	12 743 169	12 348 787	117 999

ASF

31/12/2013

CHARGES A PAYER	495 280,04
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	210 194,33
Fournisseurs et comptes rattachés	49 439,33
Provision factures à recevoir	160 755,00
Dettes fiscales et sociales	285 085,71
Personnel autres charges à payer	95 370,91
Provision congés payés	92 180,00
Provision ch./congés payés	63 779,00
Formation continue	30 361,00
Contribution taxe handicapés	3 394,80

ASF

DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

31/12/2013

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	37 984,15
Charges d'exploitation	37 984,15
486000 Charges constatées d'avance	37 984,15
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	37 984,15

ASF

EFFECTIF MOYEN

31/12/2013

EFFECTIFS	Personnel salarié
Cadres	24
Employés	6
TOTAL	30

ASF

31/12/2013

PRODUITS A RECEVOIR	70 318,96
Autres créances	70 318,96
Débiteurs divers	70 318,96

ASF

31/12/2013

Immobilisations financières		Plus-value latente au 31/12/2013	plus d'1an, -11ans
	8 924 377,60		
Autres immobilisations financières	8 924 377,60		
Autres titres immobilisés	8 791 295,81	934 727,34	
Prêts à long terme	126 022,15		126 022,15
Dépôts versés	7 059,64		7 059,64

Autres titres		Plus-value latente au 31/12/2013	plus d'1an, -11ans
	999 991,04		
Valeurs mobilières de placement	999 991,04		
Valeurs mobilières de placement	999 991,04	127,13	

ASF

AVAL ET CAUTIONS DIVERS

31/12/2013

Dénomination	Cautionnement solidaire	plus de 10 ans
BNP PARIBAS PARIS ASSOCIATIONS 37/39 rue Anjou 75008 PARIS référence : ordre 684 - KSD 0819 117285/35 en faveur de CIPAV 21, rue de Berri 75008 PARIS	133 137,00	133 137,00

ASF

**COMPLEMENT DE RETRAITE A PRESTATIONS DEFINIES
COUVERT PAR UN FONDS D'ASSURANCE**

31/12/2013

Dénomination	Valeur du fonds au 31/12/2013	Engagement prévisible de versements en valeur actuelle au 31/12/13
LA FEDERATION CONTINENTALE 11, bl Haussmann 75311 PARIS Cedex 09 Contrat n° 280600001	677 319,12	927 653,90